



DÉLÉGATION TERRITORIALE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement

Affaire suivie par : Agnès MEYRONNEINC
Tél : 02 49 10 41 33
Courriel : agnes.meyronneinc@ars.sante.fr

Monsieur le Préfet de la Région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique
Direction de la Coordination et du Management
de l'Action Publique
Bureau des procédures d'utilité publique
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES Cedex 1

Nantes, le 09 SEP. 2013

N/référence : 2013 AM Créma St-Naz/JG

Objet : Extension du crématorium de Saint-Nazaire

Vous m'avez transmis pour avis sur la recevabilité le dossier d'étude d'impact constitué par la société OGF en vue d'implanter un deuxième four et une ligne de filtration au crématorium de Saint-Nazaire.

Ce dossier appelle de ma part les observations suivantes :

- Le nombre de crémations servant de base aux calculs de risques me paraît sous estimé eu égard à la capacité de l'installation ;
- Le schéma conceptuel de la page 29 ne prend pas en compte l'ingestion alors que cette voie est évoquée à la page précédente ;
- Un plan à l'échelle du cadastre permettrait la localisation des bâtiments les plus impactés ;
- Les renvois aux tableaux ou annexes ne facilitent pas la lecture du document (ex : p.37, renvoi au tableau 1 de l'annexe C, tableau par ailleurs peu lisible).

P/La directrice générale,
Par délégation
Le responsable du département
sécurité sanitaire des personnes
et de l'environnement
Délégation Territoriale de Loire-Atlantique

Régis LECOQ



DÉLÉGATION TERRITORIALE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement

Affaire suivie par : Agnès MEYRONNEINC
Tél : 02 49 10 41 33
Courriel : agnes.meyronneinc@ars.sante.fr

Monsieur le Préfet de la Région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique
Direction de la Coordination et du Management
de l'Action Publique
Bureau des procédures d'utilité publique
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES Cedex 1

Nantes, le 14 OCT. 2013

N/référence : 2013 AM Créma St-Naz02/JG

Objet : Extension du crématorium de Saint-Nazaire

Suite à mon avis du 9 septembre sur la recevabilité le dossier d'étude d'impact, vous m'avez transmis la réponse rédigée par la société OGF en vue d'implanter un deuxième four et une ligne de filtration au crématorium de Saint-Nazaire.

L'exploitant confirme le nombre de crémations servant de base aux calculs de risques. Même si cette valeur devait être dépassée, la valeur des émissions resterait inférieure aux valeurs de référence retenues pour les différents paramètres.

Le schéma conceptuel de la page 29 a été corrigé.

Je maintiens ma demande d'un plan permettant la localisation des habitations et bâtiments recevant du public dans un rayon de 500 m.

Ma remarque relative aux renvois aux tableaux ou annexes concernait l'étude en elle-même et non pas son résumé. Je rappelle que le dossier devant être soumis au public, il doit être le plus lisible possible.

P/La directrice générale,
Par délégation
Le responsable du département
sécurité sanitaire des personnes
et de l'environnement
Délégation Territoriale de Loire-Atlantique

Régis LECOQ